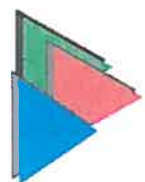


Maitre d'Ouvrage
 CILAO S
 38, Rue de Jean Jaurès
 44400 REZE
 Tel 02 40 84 33 32
 Fax 02 40 32 06 09



CILAO S
 INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
 AMÉNAGEMENTS FONCIERS

SAINT REVEREND

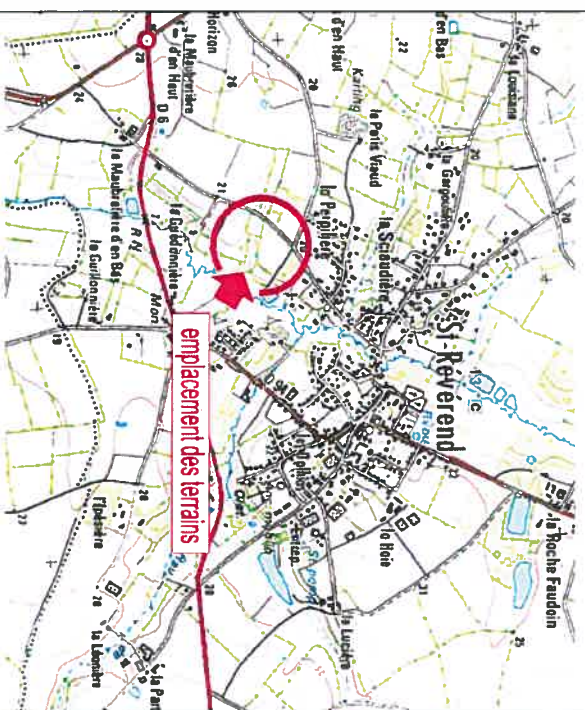
Lotissement "Le Jardin des Passiflores"

LOT n°
25

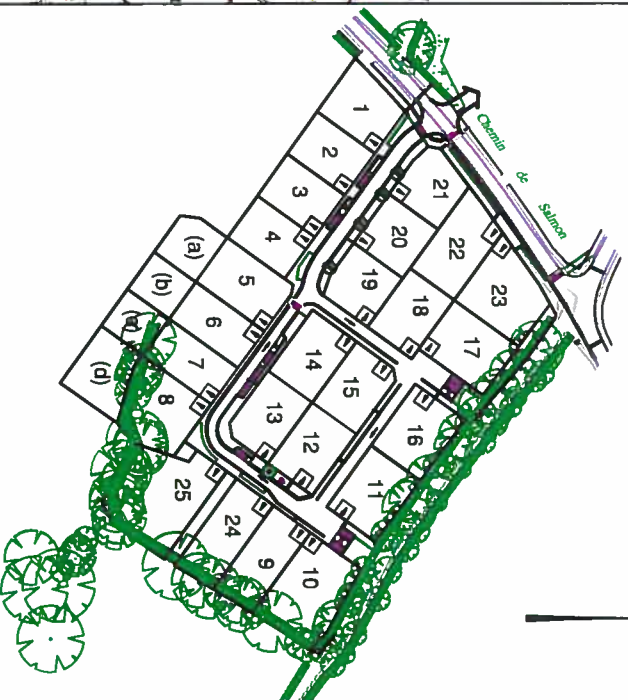
Cadastre : Section B n° 2252
 21, Impasse des Passiflores
 Servitude Particulière : OUI NON

Surface : 884 m²
 Surface de plancher : 350 m²

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



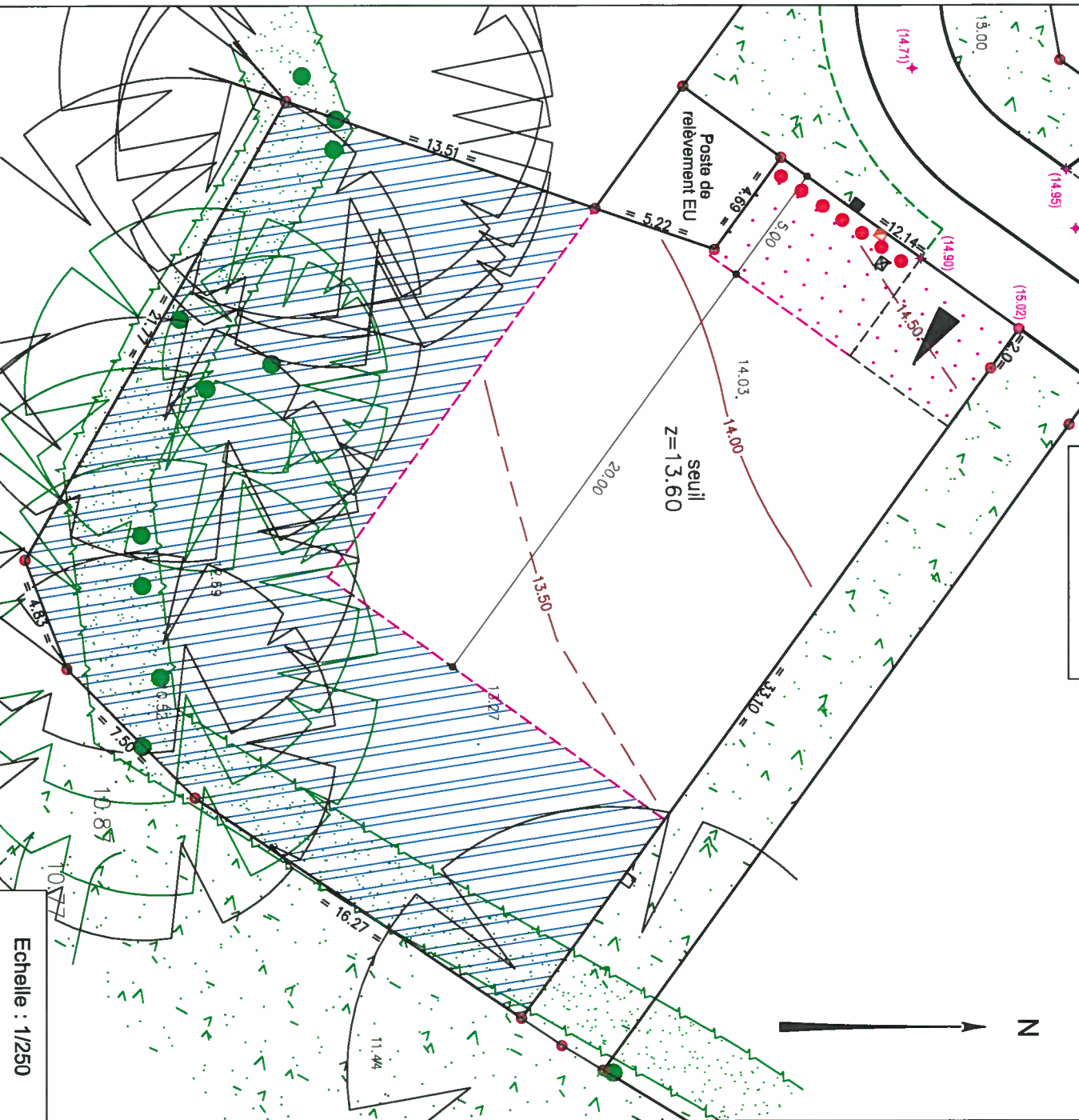
PLAN DE VENTE



Cabinet Christophe SUSSET
 Géomètres Experts Associés
 28 rue Jacques-Yvan Couelleau - BP 50352
 44000 LA ROCHE SUR YON cedex
 Tél : 02.51.37.27.30 - Fax : 02.51.46.05.43
 E-mail : aacouelle@cabinet-susset.fr
 Site Internet : <http://www.aususet.fr>
 Et Associés

Dossier : L12543
 Réalisé le : 27/02/2013
 Modifié le : 26/11/2013

PLAN DE LOT



LEGENDE

- Zone non constructible
 - Accès automobile privé interdit
 - Zone de protection de la végétation existante (zone limitée aux emprises d'une surface de 12m² maximum ne comportant pas de fondations)
 - Emplacement préférentiel de l'accès automobile et du parking privé non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
 - Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privé non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
 - Emplacement des places de stationnement publiques
 - Aire d'usage (emplacement de principe)
 - Surface paysagée (aménagement, massif,...)
 - Végétation existante conservée
 - Cote de seuil minimale des constructions
-
- Ouvrages hors sol : (emplacement indicatif)**
- cote terrain naturel (niveau affecté avec venue de visibilité)
 - cote projet ville
 - regard tabouret EU
 - regard tabouret EP
 - cote terrain du regard EU } cotes suivant plan de nivellement
 - cote terrain du regard EP } cotes suivant plan de nivellement
 - diamètre AEP
 - cotevif EP
 - cotevif
-
- Ouvrages hors sols :**
- Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur. Des modifications peuvent intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, EDF, câbles/fibres).

Echelle : 1/250